Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 1e Juin 2023

à 20h

Salle polyvalente de Messinhac
à Bessamorel

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 1er juin à 20h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Bessamorel sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 22 mai 2023.

PRESENTS :
Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mr Daniel FAVIER,, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Isabelle LEGRAND, Mme Huguette LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mme Sophie MOUNIER (départ à 21h10), Mr André PERRIER, Mme Marie-Hélène PEYRAGROSSE, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mme Sandrine ARIES donne pouvoir à Mr André PERRIER
Mme Andrée COTTE donne pouvoir à Mr Jean-Pierre CHAPUIS
Mme Nadine DUFOUR donne pouvoir à Mme Amanda GERENTES
Mr Alain FOURNIER donne pouvoir à Mr Jean-Paul AULAGNIER
Mr Pierre LIOGIER donne pouvoir à Mme Evelyne BAYET
Mr Victor SABATIER donne pouvoir à Mr Jean-Paul ROCHE
Mme Sophie MOUNIER (départ à 21h10) donne pouvoir à Mr Daniel FAVIER

ABSENTS :
Mr Pierre ASTOR
Mme Philomène FAURE
Mr Patrick PETRE
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

Fonds de concours

Monsieur Jean-Pierre AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve l'attribution d'un fds de concours de 55 830 € à la commune d'Yssingeaux.*

RH : Ecole de Musique – Régime indemnitaire

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'étendre le bénéfice de la part variable de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE) aux agents titulaires du cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1e classe à temps complet ayant des responsabilités particulières (participation à l'élaboration du projet d'établissement, organisation des examens, responsabilité des cours collectifs…).*

RH : Ecole de Musique : création d'un poste d'AEA

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la création d'un poste d'AEA à temps non complet (4 à 5 heures hebdomadaires) pour l'enseignement de la clarinette à compter de septembre 2023.*

RH : modification temps de travail d'un poste d'adjoint administratif principal 2e classe

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la modification du temps de travail d' un poste d'adjoint administratif principal 2e classe et le fixe à 34h hebdomadaire au lieu de 35 heures, à compter du 11/07/2023.*

Syndicat d'Electrification Rural : consultation électricité 2025

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, confirme l'intégration de la CCDS dans ce marché complémentaire et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette prolongation.*

Centre aquatique O'des Sucs : soutien financier au Club des Dauphins

Monsieur Daniel FAVIER présente le dossier.
Madame Marie-Hélène PEYRAGROSSE se demande pourquoi il n'y a pas eu de transfert de charges, et pourquoi cela n'a pas été évoqué en COPIL piscine.
Elle craint aussi un précédent. Qu'est ce-qui justifie la différence entre la participation de la commune et celle de la CCDS ?
Madame Evelyne BAYET précise que c'est bien à cause de la CCDS que l'aquagym a été abandonné. Par conséquent, elle précise que c'est bien à la CCDS de prendre en charge le déficit de l'association.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la subvention exceptionnelle de 7 500 € proposée et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant au versement de l'aide.*

Schéma des zones d'activités de la CCDS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le nouveau schéma des zones d'activités et la proposition de le soumettre à l'avis des communes membres et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Barrys : réserve foncière

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Daniel FAVIER précise qu'il s'agit d'être stratégique et que cela peut constituer une « monnaie d'échange » à l'avenir.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition d'acquisition de ces parcelles selon les modalités précitées, mandate l'étude notariale de Maître Royet pour la réalisation de l'acte et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette acquisition.*

Point accueil vélos OT Yssingeaux et Retournac

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Madame Marie-Hélène PEYRAGROSSE demande où cela sera installé.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS précise devant les OT d'Yssingeaux et Retournac.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la labellisation Accueil Vélo et aux demandes de soutien financier.*

Fête de la Via Fluvia

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS rappelle aux conseillers communautaires la date : le 10 juin 2023.

➢ *Le Conseil Communautaire est informé du programme de la journée du 10/06/2023.*

Compétence Prévention-Communication déchets

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.
Monsieur André PERRIER dit que cette compétence tombe « pile » au moment de l'arrivée des colonnes.
Monsieur Eric DUBOUCHET pense que c'est une bonne chose de récupérer cette compétence car cela permet d'être au plus près des usagers.
Monsieur Eric DUBOUCHET, suite à une question de Monsieur Jean-Paul AULAGNIER, précise que c'était une compétence assurée par le SYMPTTOM. L'élargissement du SYMPTTOM a nécessité le transfert de cette communication pour qu'elle soit plus efficace.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de cette reprise de compétence, et du travail à mener dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention-communication et de sa mise en œuvre.*

Collecte OM-TRI

Monsieur Eric DUBOUCHET précise qu'en accord avec le Président, ce dossier est reporté pour permettre un travail de fond d'ici le prochain conseil. Il rappelle néanmoins que le principe du passage de la collecte OM-tri en colonnes à partir de 2025 a été souhaité collectivement par les maires et VP réunis en conférence à cet effet, et qu'un travail de fonds est prévu dans les communes en 2024.
Monsieur André PERRIER salue le travail de Lucie Riffard et Jean-Michel Januel qui travaillent beaucoup pour que ce « tout en colonne » soit réalisable.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'il faudra aller aussi au plus près des gens pour faire le meilleur travail possible.
Monsieur Eric DUBOUCHET salue tous les personnels qui préparent les dossiers.

SYMPTTOM-CCDS

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.
Il rappelle que les aides CITEO étaient versées directement au SYMPTTOM. Depuis l'élargissement, ce sont les communes qui doivent percevoir cette aide.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement exceptionnel des aides CITEO par le SYMPTTOM et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre des modalités de versement.*

Rapport SPANC 2022

Monsieur Eric DUBOUCHETprésente le dossier.

Il salue la commune de Retournac qui a fait un très gros travail pour se mettre à niveau des autres communes. Il dit que, s'il y a des questions, elles peuvent être remontées à la CCDS.

➢ *Le Conseil Communautaire, après les précisions données par le Vice-président chargé du dossier, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2022 du SPANC.*

Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.
Madame Patricia GOUDARD demande s'il y a déjà eu des demandes.
Madame Amanda GERENTES précise que l'agent France Service a reçu des demandes et a redirigé vers le SPPEH.

➢ *Le Conseil Communautaire a pris acte des modalités de mise en place et des dates de permanences du SPPEH sur 2023.*

Bilan RPE 2022 et REAAP 2022

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Madame Patricia GOUDARD demande si, sur les autres communes, les assistantes maternelles se mobilisent.
Madame Amanda GERENTES précise que la moindre mobilisation se retrouve aussi ailleurs. Par contre, celles qui viennent sont assez dynamiques.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, a pris acte de ces bilans.*

Bilan 1er semestre 2023 Tickets Loisirs

Madame Amanda GERENTES présente le dossier et informe les conseillers des sommes versées.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, a pris acte du bilan présenté et est informé du versement aux associations partenaires des sommes correspondantes, en application de la délégation en vigueur (délibération du 13 janvier 2021).*

Reconduction du PASS des Sucs

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle confirme que 202 jeunes ont pris cette carte. Cela marche plutôt bien.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve le principe de reconduction du PASS des Sucs.*

Remboursement des frais départ en formation des professionnels petite enfance

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle fait également un retour sur la journée « pauvreté » à Saint-Maurice-de-Lignon avec la présence du commissaire auprès Préfet de Région.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve les montants ci-dessus indiqués à rembourser aux trois crèches et autorise M. Le Président à signer tout document en lien avec ce dossier.*

École de Musique Tarifs et Rentrée 2023 – 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle rappelle que les cours collectifs qui se sont développés permettent de faire des économies d'échelle.

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER rappelle que le budget de l'Ecole de Musique est conséquent avec près de 300 000 €.
Madame Amanda GERENTES précise que 300 000 est la somme inscrite au budget primitif, mais ne constitue pas le coût réel supporté par la collectivité puisque elle perçoit la subvention départementale annuelle et les participations des familles.
Madame Amanda GERENTES précise également qu'une augmentation des tarifs de 3 % est raisonnable, compte tenu du service de qualité proposé.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*
- approuve l'hypothèse 3 (augmentation de des tarifs de 3%) ;
- prend acte de l'évolution de coût à l'élève de 2009 à 2023 ;
- dit que le tarif CCDS s'appliquera pour les étudiants DES et SUR les Sucs ;
- dit que la notion de « scolaires CCDS » ne concerne que les résidents des Sucs ;
- autorise le Président a signer un éventuel avenant à la convention avec l'Agglomération du Puy-en-Velay pour les élèves du Pertuis ;
- approuve la mise en place de l'aide « MOTIV'ART », valide le montant de l'aide à 40€ et charge le Président se signer toute pièce y afférent ;
- autorise le passage de l'aide CCDS pour les élèves en cursus conservatoire Danse de 30 à 40 € ;
- prendre acte des informations sur le prochaine rentrée 2023/2024 de l'EIM et autorise la mise en route d'un cours de théâtre en section comédie musicale sur l'antenne de Retournac si les effectifs de rentrée le permettent.

SCOLAIRE : commande groupée pour natation scolaire

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve le principe de la prise en charge directe par la CC des Sucs des frais de transport scolaires pour les classes piscine et charge le Président de signer toute pièce y afférente.*

Informations diverses

Madame Amanda GERENTES fait un premier retour de fréquentation de la Maison France Service récemment mise en place.
Calendrier : le conseil communautaire prévu initialement le 29/06 sera reporté sur la 1e quinzaine de juillet 2023.